

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2018

### **Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 23 août 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères, ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

#### ORDRE DU JOUR

1. Embauche d'une personne ressource temporaire
2. Demande de soutien auprès de Réseau Biblio
3. Période de questions
4. Levée de la séance

#### **2018-08-271 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2018-08-272 Embauche de madame Myrabelle Chicoine - directrice générale adjointe par intérim**

Attendu que la directrice générale adjointe, madame Michèle Lacroix est absente pour des raisons médicales depuis le 9 juillet 2018 et que la date de son retour n'est pas connue;

Attendu que cette absence entraîne un surplus de travail à l'ensemble du personnel;

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre un service de direction par intérim permettant aux municipalités de faire appel à une banque de personnes qualifiées et aptes à occuper des fonctions de direction, et ce de façon temporaire;

Attendu que le Comité des ressources humaines de la municipalité de Saint-Ferdinand a rencontré madame Myrabelle Chicoine;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu :

- D'embaucher madame Myrabelle Chicoine en tant que directrice générale adjointe par intérim selon les conditions émises dans son contrat;
- Que celle-ci soit autorisée, en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand;
- D'autoriser madame Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de travail temporaire à durée déterminée de madame Myrabelle Chicoine.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-08-273

**Demande de soutien auprès du Réseau BIBLIO**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande l'assistance du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. pour le développement d'un plan d'amélioration de la Bibliothèque Onil-Garneau de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 14 personnes présentes à la période de questions.

2018-08-274

**Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 07. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.